

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA STAR

Le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement –CTKD-, qui détenait directement 115 000 actions et droits de vote représentant 4,98 % du capital de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 22 Novembre 2013, le seuil de 5% du capital et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 12 500 actions représentant 0,54% du capital de ladite société.

Le CTKD a déclaré qu'il envisage au cours des douze prochains mois de :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- Demander sa nomination comme administrateur,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 28 Novembre 2013 par Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse.